

# la lettre % d'attac

AGIR POUR LA JUSTICE SOCIALE  
ET ÉCOLOGIQUE

COMITÉ 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup>

## L'IMAGINATION INVITÉE À NOTRE-DAME- DES-LANDES

Le 17 janvier, le gouvernement a annoncé l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. C'est bien entendu une formidable nouvelle pour ceux qui, comme Attac, se sont battus contre ce « grand projet inutile et imposé », pour les agriculteurs qui ont résisté jusqu'au bout et gardent ainsi intact leur outil de travail, c'est aussi une extraordinaire occasion de faire vivre l'expérience des habitants de la ZAD. Des projets originaux se sont développés autour de collectifs de vie, de nouveaux modes de production, notamment agricole, de nouvelles façons d'échanger et de gérer les communs, en somme une proposition alternative pour « faire société ». Le gouvernement brandit la menace d'expulser les habitants de la ZAD. Il existe pourtant une solution présente à l'esprit de ceux qui, au contraire, souhaitent une solution « pacifiée » : s'appuyer sur l'expérience du Larzac. Une « Société des terres de NDDL » pourrait être créée, composée de résidents, de paysans, d'élus locaux. L'État lui transférerait (bail emphytéotique) toutes les obligations du propriétaire, sauf le droit de vente. C'est cette solution qui a été choisie pour les terres du Larzac reprises à l'armée, afin de permettre une gestion collective des usages du foncier. Depuis 1985, 6 300 hectares sont ainsi gérés. Les agriculteurs et les habitants sont membres de la société foncière, et ceux qui ont un contrat avec la société sont membres de l'assemblée générale. Le bail, qui avait une durée de soixante ans, a été allongé à quatre-vingt-dix-neuf ans en 2013. On est dans de la construction à long terme et des règles ont été fixées qui ont permis de bâtir un projet commun. Un véritable effet d'attractivité s'est produit et le nombre d'agriculteurs et d'habitants a augmenté sur le Larzac. C'est pourquoi nous appelons le gouvernement à renoncer au projet d'évacuation de la ZAD par une opération militaro-policière, et nous vous invitons à rejoindre massivement la mobilisation du 10 février, dans le bocage de Notre-Dame-des-Landes, pour « enraciner l'avenir sur la ZAD ». La préparation du monde de demain a besoin de toutes les « initiatives innovantes », de tous les chemins de traverses qui construiront une autre société.

## SPECTACLE « LE CABARET DE LA CRISE »

Textes de Luigi Cerri - Mise en scène et interprétation : Adèle Frantz et Luigi Cerri - Coproduction : Compagnie Canopée/Avanti/Ville de Nanterre, en partenariat avec les Économistes atterrés (1 h 10 mn)

### Jeudi 15 février à 19h30

Centre d'animation Curial

16, rue Colette Magny, Paris 19<sup>e</sup> (métro Crimée)

Spectacle suivi d'un débat animé par Sabina Issehnane et Henri Sterdyniak, Économistes atterrés

ENTRÉE  
LIBRE

Crise économique, crise climatique, austérité, dette... À force d'entendre des mauvaises nouvelles, nous devenons insensibles. Alors, nous avons voulu commencer à rire de tout ça et, surtout, nous nous sommes demandé : mais c'est quoi la crise ?

Les sketches du « Cabaret de la crise » s'inspirent d'articles, de documentaires, d'ouvrages de sciences économiques, sociales et naturelles, dans une grande variété de styles : saynètes dialoguées, chansons, monologues slam, chorégraphies, etc.

Notre but n'est pas d'imposer un message, mais de montrer les points de vue des différents personnages, avec leurs paradoxes et absurdités. Rien de tel que l'humour pour parler de sujets qui fâchent... Venez chanter, slammer, danser et rire ensemble de la Grande Épopée de la crise.



## À VOS AGENDAS !

**15<sup>e</sup> Festival « Bobines sociales », du 4 au 11 février.**

Programme sur : <http://www.bobines-sociales.org/>

**Pour la justice fiscale, lundi 12 février, à 12 h 30**, rassemblement de soutien à Attac à l'occasion de l'audience en référé de la plainte d'Apple contre Attac. Tribunal de grande instance de Paris - Métro Cité, Paris 1<sup>er</sup>.

**Projection-débat avec Attac Paris 14 et le CADTM, lundi 12 février, à 20 h**, « L'audit, enquête sur la dette grecque », un film de Maxime Kouvaras, cinéma Les 7 Parnassiens, 98 bd Montparnasse, Paris 15<sup>e</sup>.

**« Ne les laissons pas faire », mercredi 21 février, à 19 h**, réunion organisée par le Collectif de soutien aux migrants de Paris 20<sup>e</sup>, café-restaurant « Le Lieu-Dit », 6 rue Sorbier, Paris 20<sup>e</sup>.

**Salon anti-colonial, 10 et 11 mars**, La Bellevilloise, 19-21 rue Boyer, Paris 20<sup>e</sup>.

## ATTAC, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac) est un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action. Attac se mobilise contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques.

Site Attac France : [www.france.attac.org](http://www.france.attac.org)

Comité local 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> :  
[attacparis20@attac.org](mailto:attacparis20@attac.org) ou  
1-3 rue Frédéric-Lemaître - 75020 Paris

Informations, réflexions, campagnes :  
<http://attac-paris19-20.org/>

Attac est présente  
dans plus de quarante pays.

# NON À LA LOI SUR L'ASILE ET L'IMMIGRATION

«Efficacité et humanité», affirme Macron. Le projet de loi que son gouvernement concocte laisse craindre le contraire... Non seulement il ne peut pas être efficace, car le tout-répressif ne l'a jamais été, mais l'humain en est complètement absent. À l'unisson des dirigeants européens – mais avec l'art de la communication souriante en plus –, il mène une politique migratoire raciste et répressive qui fait de notre continent le plus mortifère du monde pour les migrants. À tel point que le trafic d'êtres humains est devenu la troisième source de trafics, après la drogue et les armes. L'heure a sonné de défendre la dignité humaine...

**E**n juillet dernier, le président de la République fanfaronnait : « Je ne veux plus, d'ici la fin de l'année, avoir des hommes et des femmes dans les rues, dans les bois. » Grâce aux exactions de sa police, qui découpe les tentes, confisque les couvertures, gaze et tabasse, il condamne en effet les migrants à se cacher. Mais pas pour se mettre à l'abri dans des centres d'hébergement d'urgence prévus pour eux et qui sont devenus de véritables pièges.

En effet, en décembre dernier, le ministre de l'Intérieur a cru bon d'envoyer à tous les préfets une lettre leur demandant d'envoyer dans ces centres des brigades mobiles pour « évaluer » la situation administrative des personnes hébergées. En clair, il s'agit d'opérer un tri entre les « bons » migrants, susceptibles d'obtenir l'asile politique, et les « mauvais », ces migrants « économiques » à expulser d'urgence, comme si tout migrant n'était pas une personne en détresse, quelles que soient les raisons de son exil forcé. Autant dire qu'aucun d'eux ne va se précipiter dans ces centres !

## Crise de... l'accueil des réfugiés

Cette « circulaire de la honte » a mis vent debout les associations d'aide aux sans-papiers, et même le Défenseur des droits, Jacques Toubon. Tous ont déposé une requête auprès du Conseil d'État, pour demander son retrait, tous ont rappelé que l'accueil dans ces centres est « un droit inconditionnel pour toute personne étrangère en situation irrégulière sur le territoire français ».

Mais Collomb n'en a cure, lui qui, en visite à Calais l'été dernier, avait déjà conseillé aux associations de soutien aux migrants d'« aller exercer leurs talents ailleurs ». Doit-on voir, dans ces « éléments de langage », la patte de son directeur de cabinet, Stéphane Fratacci, secrétaire général du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire (on a peine

à retranscrire ce monumental oxymore), alors dirigé par Hortefeux ?

Peu importe puisque la dernière en date des charges contre les associations humanitaires vient du président de la République, lui aussi à Calais, le 16 janvier. Il les a accusées de dissuader les migrants de rejoindre les centres d'hébergement et d'« encourager ces femmes et ces hommes à rester là, à s'installer dans l'illégalité, voire à passer clandestinement de l'autre côté de la frontière ». Et d'ajouter : « Jamais, jamais, elles n'auront l'État à leurs côtés ». Précision inutile, de la part de ce champion du double langage.

Qu'il nous soit tout de même permis de rappeler à Macron que les migrants ne sont pas responsables du fait que la France a accepté de contrôler la frontière britannique, externalisée pour l'occasion sur le sol français. Pas plus du fait que l'Europe – et donc la France – toute honte bue, travaille avec des régimes autoritaires (Lybie, Soudan Érythée...) pour « lutter contre les causes profondes des migrations » (sic) et en réalité finance ces pays pour bloquer leurs ressortissants sur place. Des accords aussi abjects que celui signé avec la Turquie !

Pourtant, chacun sait qu'il est impossible de bloquer les êtres humains animés du désir légitime de chercher ailleurs une vie meilleure. La répression exercée à Calais depuis des années en est la preuve. Et les graves incidents survenus la nuit du 1<sup>er</sup> février n'en sont que la conséquence. Au fil des mois, la pression policière s'est accentuée, disent les associations présentes sur le terrain, qui voient dans cette déflagration de violence un règlement de compte entre passeurs afghans pour la répartition des parkings de camions en partance pour le Royaume-Uni.

La distribution des repas, assurée jusqu'ici par les associations, sera prise en charge par l'État, affirme Collomb. Générosité soudaine ? Non, bien sûr ! Ce triste sire



précise aussitôt qu'elle aura lieu à l'écart des zones habituelles, pour ne pas perturber les populations ! En attendant, constate le représentant du Secours catholique sur le terrain, « les migrants mangent dehors, dans le froid et la pluie, sans pouvoir s'asseoir ». Ça, c'est de l'humain ! Calais reste et restera un lieu de transit, quelles que soient les persécutions exercées, tant que des voies de passage légales ne seront pas mises en place.

## Une autre politique est possible

Répétons-le, l'histoire de l'humanité est fondée sur des mouvements de populations, de guerres et d'invasions. En 1900, les migrations internationales représentaient 5% de la population mondiale, contre 3,4% aujourd'hui... Et la France est loin d'accueillir toute la misère du monde, ni même d'en prendre sa part : 100412 demandes d'asile en 2017 et seulement 32011 protections accordées. Soit même pas un réfugié par commune française... Où est l'invasion ?

Pour l'heure, le gouvernement avance à couvert sur son projet de loi, mais nous devons être vigilants et nous préparer à refuser ce déni d'humanité qu'est sa politique de rejet des migrants, ce crime contre l'humanité que constitue la fermeture des frontières européennes et ces mesures répressives qui visent ceux qui les aident et les accueillent.

Pour s'informer sur l'activité de la commission Migrations d'Attac : [blogs.attac.org/commission-migrations/](https://blogs.attac.org/commission-migrations/)

## BULLETIN D'ADHÉSION

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Email.....

J'adhère à Attac et je verse pour l'année civile.....€

### Ressources mensuelles et cotisation avec Lignes d'Attac

de 0 à 450 €.....	13 € - de 1600 à 2300 €.....	65 €
de 450 à 900 €.....	21 € - de 2300 à 3000 €.....	84 €
de 900 à 1200 €.....	35 € - de 3000 à 4000 €.....	120 €
de 1200 à 1600 €.....	48 € - au-delà de 4000 €.....	160 €

Bulletin à renvoyer accompagné d'un chèque bancaire ou postal à : Attac Service adhésions - 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris